

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) – 22 novembre 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Marta Seoane Aguilo, Cheffe d'équipe, Département Communication
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Mouna Mcharek, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Violaine Messenger, Chargée des relations extérieures, Unité Protocole

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

1. Réflexions sur la réunion d'information du 18 novembre 2022

- Les membres du Bureau ont fait part de leurs réflexions à la suite de la réunion sur le projet préliminaire conceptuel organisée le 18 novembre 2022 à l'intention des États Membres. Ils ont rappelé que l'objet de la réunion, comme les États Membres en avaient été informés, était de présenter le projet préliminaire conceptuel et la méthodologie suivie pour son élaboration dans la perspective de la troisième réunion de l'organe de négociation, et ont indiqué que les observations reçues des États Membres avaient été utiles.
- En outre, et pour répondre à la demande d'orientation de certains États Membres concernant la présentation éventuelle d'observations supplémentaires dans le contexte de l'élaboration du projet préliminaire, les membres du Bureau sont convenus que toute autre contribution écrite ou verbale devait être soumise au cours de la troisième réunion de l'organe de négociation.

2. Projet de scénario pour la troisième réunion de l'organe de négociation

- Les membres du Bureau ont discuté du projet de scénario proposé pour la transition du projet préliminaire conceptuel vers le projet préliminaire dans la perspective de la troisième réunion de l'organe de négociation, et ont donné des orientations au Secrétariat sur ce point. Il a été demandé que le scénario reflète clairement les résultats attendus de la troisième réunion de l'organe de négociation et la voie à suivre jusqu'à la quatrième réunion de l'organe de négociation en termes de transition du projet préliminaire conceptuel vers le projet préliminaire. Le Bureau a en outre demandé au Secrétariat de fournir aux États Membres, au cours de la troisième réunion

de l'organe de négociation, des exemples de la façon dont cette transition pourrait se dérouler, y compris selon une logique juridique, en s'inspirant d'autres processus, tels que le Règlement sanitaire international (2005), la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ou le Cadre de préparation en cas de grippe pandémique.

- En outre, le Bureau a demandé au Secrétariat de rendre clairement compte des documents de réunion qui ont été fournis uniquement à titre d'information pour la troisième réunion de l'organe de négociation et dont le contenu a été utilisé pour l'élaboration du projet préliminaire conceptuel, à savoir les résumés des discussions des comités régionaux, les consultations informelles ciblées, et les résultats de la deuxième série d'audiences publiques.
- Le Bureau a examiné le document d'information générale proposé par le Secrétariat portant sur certaines considérations juridiques et relatives à la gouvernance et a demandé que ce document soit renommé en tant que tel et révisé pour en améliorer l'équilibre, et être ensuite soumis à la troisième réunion de l'organe de négociation. Il a également été noté que le document pourrait être mis à jour si nécessaire en vue de la quatrième réunion de l'organe de négociation.
- Rappelant ses précédents échanges de courriels, les discussions et les orientations à l'intention du Secrétariat sur le projet de document intitulé « Proposition du Bureau concernant l'actualisation du calendrier et des résultats escomptés, l'élaboration du projet préliminaire de CA+ de l'OMS et l'établissement des modalités de fonctionnement du groupe de rédaction », le Bureau a demandé que la version finale éditée du document soit approuvée par le Bureau avant d'être communiquée aux États Membres.
- En outre, le Bureau a examiné les modalités de diffusion de la troisième réunion de l'organe de négociation sur le Web et est convenu, conformément à la pratique antérieure et afin de continuer à promouvoir la transparence, de proposer la diffusion publique sur le Web de toutes les séances de la troisième réunion de l'organe de négociation, sauf décision contraire de celui-ci.
- Enfin, les membres du Bureau ont invité le Secrétariat à tenir compte, dans le projet de scénario relatif au déroulement de la troisième réunion de l'organe de négociation, de la coordination avec le Bureau du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) et du rôle du Secrétariat.

3. Suggestion de courriel du Bureau de l'organe de négociation sur les aspects pratiques liés à la troisième réunion de l'organe de négociation

- Le Bureau a examiné et approuvé la communication proposée sur les modalités pratiques de la troisième réunion de l'organe de négociation, qui sera transmise par courriel aux États Membres et aux parties prenantes concernées avant la troisième réunion de l'organe de négociation.

4. Matériel de communication

- Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat d'avoir établi le matériel de communication qui leur a été transmis pour examen conformément à la demande formulée antérieurement et ont décidé de l'examiner à leur prochaine réunion. En outre, ils ont demandé au Secrétariat de continuer à surveiller et à suivre les informations fausses et trompeuses diffusées publiquement concernant les travaux de l'organe de négociation, et à mettre à jour le site Web de l'OMS de manière appropriée.
- Le Secrétariat a en outre sollicité les orientations du Bureau pour affiner le plan de mobilisation externe et les messages explicatifs, ainsi que le bulletin à diffuser, et rendre compte de l'avancée des activités dans le cadre des travaux de l'organe de négociation.

5. Examen des propositions concernant l'annexe E

- Sur la base d'une mise à jour fournie par le Secrétariat sur de nouvelles propositions visant à inclure dans la liste des entités inscrites à l'annexe E, les modalités de collaboration avec les parties prenantes concernées, le Bureau a examiné les propositions soumises par deux États Membres et a demandé au Secrétariat de demander des éclaircissements sur les détails de l'une des suggestions avant que les propositions puissent être communiquées aux États Membres pour examen.

= = =